

Routot

Le bulletin d'informations municipales • octobre 2022 • n°21



VIE SCOLAIRE

zoom sur la cantine et la rentrée

P. 2



RÉSEAUX MOBILES ET INTERNET

Déjà les premiers fibrés à Routot

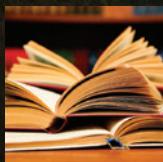
P. 3



TRAUVAX

Les chantiers terminés ou en cours

P. 4



VIE CULTURELLE

La médiathèque fête ses 10 ans

P. 8

Edito

Il y a un peu plus de deux ans, vous nous avez accordé votre confiance pour mener à bien les projets chers au développement de Routot. Aujourd'hui, nous sommes fiers de tenir notre feuille de route et cela, sans augmenter les impôts. Bien entendu, nous devons établir des priorités en fonction des finances communales et des opportunités de subventions. Ainsi, les premiers dossiers sur lesquels nous nous étions engagés, comme le déplacement du skate Park, la mise en place de la fibre optique ou encore la création d'une cantine scolaire, sont d'ores et déjà finalisés ou en voie de l'être très prochainement. En effet, le projet de cantine, d'un montant de 1 950 000 €, a été retenu par l'État et le Département pour un financement à hauteur de 70 %, ne laissant à la charge de la commune que 30 %. En parallèle, la municipalité relooke la commune avec la rénovation de la salle des fêtes, les nouveaux ateliers municipaux ou bien la rénovation prochaine de la façade du 5 rue du Dr Collignon, qui fait suite aux travaux de sécurisation du N°3. A noter que cette opération de plus de 200 000 €, essentielle pour la sécurité de tous mais non prévisible, a été une contrainte et a nécessité une grande rigueur budgétaire.

Nous travaillons aussi à la sécurité de la commune. Dans ce sens, nous réfléchissons activement à rendre plus sûres les entrées de ville mais aussi à déployer un système de video-protection. Au niveau de la défense incendie, nous avons obtenu les subventions nécessaires pour la pose prochaine de 11 cuves enterrées, permettant de couvrir 95 % du territoire communal.

Nous mettons également un point d'honneur à porter, en collaboration avec le PNRBSN, des actions en faveur de l'environnement, comme la réhabilitation de mares, la plantation de haies ou l'inventaire de la faune et de la flore.

Enfin, nous sommes amenés, en cette fin d'année 2022, à bousculer notre plan d'actions pour compenser la hausse des prix de l'énergie. C'est une réflexion au quotidien, souvent contraignante, mais il est de notre responsabilité de nous adapter.

Faire évoluer Routot nous concerne tous et ce n'est qu'ensemble que nous y arriverons. C'est pourquoi nous comptons sur votre bienveillance et votre civisme envers tous ceux qui s'engagent chaque jour et consacrent toute leur énergie à cette belle mission.

Bien à Vous,
Marie-Jean DOUYÈRE



Marie-Jean DOUYÈRE
Maire de Routot

UIE SCOLAIRE

L'inflation impacte les tarifs de la cantine

L'augmentation du prix des denrées alimentaires, et donc du prix de revient du repas de cantine, est le sujet d'actualité de la rentrée. Routot, comme toutes les communes de France, cherche à limiter la casse... explications.

L'inflation n'épargne pas les collectivités territoriales et impose aux communes une gymnastique pour respecter leur budget. Si nous avions réussi à baisser d'1€ le prix du repas de cantine en début de mandat, nous sommes obligés aujourd'hui de réévaluer notre position pour compenser la hausse des prix du repas, de 6 % à 10 % selon les prestataires. La commune a donc décidé de majorer le prix du repas de 0,20 €, portant le tarif à 3,30 € pour les maternelles à 3,70 € pour les primaires. À noter que l'augmentation des charges de personnel est, quant à elle, totalement prise en charge par la commune et en aucun cas reportée sur le prix du repas. Ce parti-pris permet ainsi de garder des tarifs dans la moyenne basse de ceux pratiqués dans les autres communes.



Zoom sur la rentrée

Cette année, les effectifs sont en légère augmentation avec 218 élèves pour 10 classes (contre 213 en 2020). Ainsi, du côté de la maternelle, Mme Delescluse accueille 13 petites sections et 13 moyens, tout comme Mme Charbonnier. Mme Beauroy-Eustache fait quant à elle la classe à 21 grandes sections.

Concernant les 7 classes élémentaires, Mme Bunel assure les cours pour 20 CP et Mme Millerand en accueille 6, en plus de 14 CE1. 21 autres CE1 sont en classe avec Mme Laniel. Du côté des CE2, 18



sont avec Mme Thomas et 19 Noël fait cours aux 22 CM1 et M. Couture a la charge des 25 CM2. Des CM2 qui profiteront l'année prochaine d'un collège flambant neuf, puisque que l'ensemble des locaux seront ouverts dès cet automne.

TITRES D'IDENTITÉ SÉCURISÉS

Attention aux délais !



Ces derniers temps, il faut s'armer de patience pour obtenir ou renouveler carte d'identité ou passeport. Au moins trois mois d'attente, voilà le délai en ce début d'automne 2022 pour ceux qui voudraient obtenir un rendez-vous de dépôt de dossier pour la création ou le renouvellement de leurs papiers d'identité.

Soyez donc prévoyant si vous devez passer un examen ou voyager et n'oubliez pas que désormais un passeport est nécessaire si vous souhaitez vous rendre en Grande-Bretagne.

Pour Routot, les mairies les plus proches pour les pièces d'identité biométriques sont Pont-Audemer (02.32.41.08.15) et Bourgtheroulde Infreville (02.35.87.60.70).

Votre mairie

Ouverture de la mairie :
Lundi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30
Mardi : Fermé / 15h30 à 17h30
Mercredi : 10h à 12h / Fermé
Jeudi : Fermé / 15h30 à 19h
Vendredi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30



www.routot.fr
mairie.routot@wanadoo.fr
Tél : 02 32 57 31 25

Tirage : 800 exemplaires
Rédacteur en chef :
Marie-Jean Douyère
Réalisation/Impression : NOTA BENE
06 15 14 45 67 - www.creanotabene.fr

Les premiers connectés à la fibre

C'est parti ! Depuis le 8 juillet les premières maisons, représentant 10% des foyers routotois, sont éligibles à la fibre optique !

- Rue de Brotonne (à partir du n° 70)
- Rue de l'Orme
- Impasse de la Carrière
- Chemin de la Mare Gras
- Impasse de Trouville
- Rue des Jardins (du n°80 à 83)
- Allée des Prés
- Allées des Ruches
- Rue du Clos
- Chemin du Criquet
- Rue du Criquet
- Allée du Vallon
- Rue du Quesney
- Rue du Stade (du n° 92 au 144)

Les foyers des rues listées ci-dessous peuvent dès lors souscrire à un abonnement fibre optique s'ils le désirent. Pour cela, il suffit de se connecter sur : <https://e-ftth.axione.fr/eligftth3/gui/public/carte.htm> Si l'adresse du foyer apparaît bien en vert, l'éligibilité est effective. Une fois votre identifiant immeuble noté, vous pouvez consulter la liste des fournisseurs d'accès internet sur le réseau eurois : <http://eure-normandie-thd.fr/> Attention, vous devez vérifier auprès des fournisseurs la disponibilité de leurs offres pour votre adresse. Le fournisseur choisi viendra ensuite raccorder votre logement au réseau déployé devant chez vous.



L'appli CENTOLIVE vous relie aux infos de la mairie



VOTRE AFFICHEUR DE POCHE

- Où que vous soyez, restez connectés avec Routot. Pour cela, rien de plus simple : il vous suffit de télécharger gratuitement l'application CentoLive qui vous permet de suivre en temps réel, le contenu du panneau électronique d'informations municipales. Dès lors, vous recevrez une notification sur votre smartphone à chaque fois qu'un nouveau contenu sera mis en ligne par la commune : Alerte vigilance météo, arrêtés préfectoraux de prescriptions générales (plan canicule, sécheresse, sanitaire...), agenda, infos pratiques (vie scolaire, transport scolaire, associations, environnement), etc... CentoLive permet également d'accéder en un clic au site web de Routot.



Le site internet de la commune mis aux dernières normes d'accessibilité

■ Comme le prévoit la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les services de communication au public en ligne sont soumis aux mêmes règles d'accessibilité que les équipements recevant du public. C'est pourquoi Routot veille tous les 3 ans à ce que son site internet soit en totale conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). Ainsi, les 1440 critères RGAA ont été revus et mis à jour en juin par la société Kréa3. Le site internet de la commune est désormais 100% conforme.



VIE COMMERCANTE

Quoi de neuf chez vos commerçants ?



L'Atelier des Pensées... Votre nouveau fleuriste

Angélique Prevel est la nouvelle fleuriste de Routot. Elle a en effet repris la boutique de fleurs (Isa fleurs) et vous propose en plus de son charmant sourire compositions florales, fleurs fraîches et plantes en pot.

Horaires d'ouverture :

Mardi au jeudi : 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

Vendredi et Samedi : 9h à 19h30

Dimanche : 9h à 13h

Possibilité de paiement à distance en CB pour vos commandes et livraisons



Carrefour contact, bientôt 20 ans !

Votre Carrefour Contact vous propose un large panel de produits, dont une offre alimentaire diversifiée et de qualité. Primeur, boucherie, produits bio, issus pour la plupart des producteurs locaux...un vaste choix vous attend !

L'année prochaine, votre Carrefour Contact aura 20 ans et vous réserve pour l'occasion une multitude de promotions. Alors n'hésitez pas à nous rendre visite !

Horaires d'ouverture :

Ouvert tous les jours de 8h à 20h sauf le dimanche de 9h à 12h15.

Station essence ouverte 24 heures / 24 et 7 jours / 7.

Des chantiers et des projets dans tous les domaines

La restauration de la Mare des Tasseaux

En un siècle, 90% des mares normandes ont disparu faute d'entretien, alors qu'elles ont un rôle essentiel, tant pour la biodiversité que pour la régulation des ruissellements. C'est pourquoi, la commune a décidé de racheter la mare des Tasseaux, alors en fin de comblement naturel.

Afin de retrouver son efficacité hydraulique et éviter l'accumulation d'eau sur la chaussée, les agents communaux ont tout d'abord élagué les berges sur 10 m afin de faciliter l'entretien à l'avenir. Est venue ensuite la phase de curage et de restauration par une entreprise spécialisée.

Cette action s'inscrit dans un programme global du PNRBSN, qui prend en charge 80 % des travaux de restauration des mares et qui a, en 4 ans, remis en état 130 mares sur son territoire. À noter que la commune participe aussi à hauteur de 10%, ne laissant à la charge des propriétaires que 10% des travaux.

Coût de l'opération : 875 €

La réalisation d'un atlas de la bio-diversité

Un Atlas de la Biodiversité Communale est en cours sur Routot. Ce projet vise à mieux connaître le patrimoine naturel, en réalisant un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires.

La démarche a pour objectif d'impliquer un maximum d'acteurs du territoire : élus, agriculteurs, habitants, écoles, associations, entreprises..., afin de partager l'ensemble des connaissances déjà disponibles de la commune et de sensibiliser ces acteurs à la biodiversité.

D'ores et déjà, 8 espèces d'amphibiens, 68 espèces d'insectes et araignées, 22 espèces d'oiseaux, 4 espèces de mammifères et 220 espèces de plantes et arbres ont été observées à Routot. Parmi elles, on peut citer le Verdier d'Europe (un oiseau classé comme espèce vulnérable à l'échelle nationale), la Mante Religieuse, le Triton Crêté (en danger d'extinction), la Gesse des Bois et le Myosotis Bicolore (toutes deux assez rares), mais aussi le Lérot (menacé dans le monde et en Europe).

L'objectif de cet atlas est de disposer de toutes les données du patrimoine naturel local pour la mise en place de politiques locales adaptées. En parallèle, des actions concrètes de préservation ou de reconquête de la biodiversité pourront être amorcées.

Financé à 80% par l'État et 20% par la CCPAVR



ENVIRONNEMENT

La Plantation d'une haie chemin Croix Coq

La commune a sollicité les services et les conseils du Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande afin de planter une haie le long du chemin Croix Coq sur 240 mètres. Cette action, réalisée fin 2021, a plusieurs objectifs : contenir les ruissellements, redonner une allure bocagère au chemin et préserver la biodiversité en multipliant les essences locales (une vingtaine d'espèces différentes), offrant ainsi un habitat varié aux insectes, oiseaux et petits mammifères.

Les plants, certifiés cultivés en France, ont été panachés le long du chemin (hauts jets de 15 à 20 mètres à maturité, arbustes, sujets florifères) afin d'assurer plus de robustesse face aux maladies, au froid ou à la sécheresse.

Coût de l'opération :
2787 € subventionnés à 67 % par la Région et l'Europe (FEADER)



La réhabilitation du logement de la Poste

A la fin de l'année, les travaux de réhabilitation du F5 de la Poste seront terminés.



Au-delà de l'aspect esthétique, la commune a décidé d'investir pour que le logement soit le moins énergivore possible. Ainsi, les efforts ont porté sur l'isolation thermique par l'intérieur et la pose d'un nouveau vitrage bien plus performant en termes de maîtrise de la consommation énergétique... De quoi limiter à l'avenir les coûts de chauffage en hiver mais aussi garder le logement au frais l'été.

Coût estimé de l'opération : 70 000 €

La création d'un bâtiment communal

En 2020, la municipalité a décidé de racheter à la communauté de communes un bâtiment, situé rue du Docteur Collignon, en raison de son fort potentiel.

En effet, la configuration des lieux a permis de regrouper l'ensemble des services techniques de la commune et d'améliorer les conditions de travail des agents grâce à quelques travaux d'aménagement. Plus pratique, ce bâtiment est désormais équipé de douches, d'un bureau d'une salle de repos, mais aussi d'un vaste atelier polyvalent.

Coût de l'opération (travaux en partie réalisés par les agents eux-mêmes) :
65 213 €

EQUIPEMENT



ENVIRONNEMENT

L'aménagement du parking du centre de secours

En collaboration avec le SDIS de l'Eure, la commune a engagé la réfection du parking du centre de secours qui répond désormais à toute les exigences environnementales. Ainsi, si la zone de circulation a été refaite en enrobé, la zone de stationnement est, quant à elle, constituée de dalles auto-bloquantes Evergreen, un système d'engazonnement stabilisé qui permet de drainer les ruissellements et de végétaliser des espaces pour moins de béton. À noter également la présence d'un bassin de rétention d'eau avec en amont un déshuileur/débourbeur pour préserver l'environnement d'éventuels écoulements d'huile et de carburant.

Coût de l'opération : 57 000 € (part communale)



La rénovation et la mise aux normes de la salle des fêtes

La salle des fêtes a connu une remise en beauté avec la réfection des peintures de la salle, des sanitaires, du local rangement mais aussi avec le remplacement du parquet de l'estrade et des dalles du faux plafond. Côté maîtrise de l'énergie, tous les points lumineux ont été remplacés par des LED. Enfin, la sécurité incendie a aussi été revue avec la mise en place de deux Skydomes pour l'évacuation des fumées. Des interventions plus que nécessaires puisque la salle des fêtes n'avait pas connu d'attention particulières depuis 1994.

Coût de l'opération : 52 119 €



La sécurisation des abords de l'école



En raison de la vétusté des barrières en bois et le risque de casse, la municipalité a décidé de les remplacer par des barrières métalliques.

En place le jour de la rentrée, ce nouveau mobilier urbain garantit pleinement la sécurité des enfants de chaque côté de la rue.

Coût de l'opération : 36 289 €

UIE ASSOCIATIVE

Appel aux candidats pour le comité des fêtes



Le comité des fêtes organise diverses manifestations sur la commune comme la fête « Saint-Jean-Baptiste » (le 3^{ème} dimanche de juin), le salon de peinture annuel, les foires à tout, les bourses aux jouets, le marché de Noël ou encore les festivités du 14 juillet. Mais pour assurer l'organisation, le comité a besoin de bras et fait appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient apporter leur aide.



■ Contact : 06 84 15 28 38 - comitedesfetesderoutot@yahoo.com

Les brèves de la uie associative

■ Christophe Jaros est le nouveau président du BCA Badminton. Rappelons que les séances ont lieu au gymnase : Jeunes (collège) : Lundi et Jeudi 18h à 19h30 Jeunes (primaire) : Mardi 18h à 19h30 Adultes : Lundi, mardi, jeudi 19h30 à 22h Familles : Samedi matin 9h30 à 11h30



■ La Fanfare de Routot, ensemble harmonique centenaire composé d'une vingtaine de musiciens (percussionnistes et instrumentistes à vent), est désormais présidée par Nathalie Lefloch. Dirigées par le Chef Patrick Perdris, les répétitions ont lieu le mardi soir de 18h à 19h30, à la mairie de Routot.



■ Arc-en-Ciel, l'association des parents d'élèves de l'école de Routot (maternelle et primaire) a élu Émilie Lecarpentier comme Présidente, qui succède à Meggie Loynel. Rappelons que l'association organise des manifestations pour financer les activités et sorties pédagogiques en reversant les bénéfices des manifestations au profit de la Coopérative Scolaire.



■ Roumois, Terres Vivantes en Normandie a également élu un nouveau Président, Alain Margot, qui prend la suite d'Alain Joubert. À noter que l'association gère six sites touristiques autour de Routot et accueille près de 30 000 visiteurs par an.



■ Alain Ducange est le nouveau président du club de Tennis de table de Routot et succède à Christophe Allain. Il sera épaulé par Luc Guilbert (vice-Président), Laurent Colin (trésorier) et Max Guilbert (secrétaire). Les séances ont lieu le mercredi de 18h à 21h et le vendredi à partir de 20h30. Un entraîneur est présent une fois par mois le vendredi soir.



Contact : 06 12 20 39 89 routot.tennisdetable@gmail.com



■ A l'occasion des 30 ans du jumelage annulé pour cause de COVID, Claude Gence le président s'est déplacé seul en Allemagne et a mis en place une visio-conférence le samedi 28 mai. Les Français, regroupés à la médiathèque de Routot et les Allemands à la salle des fêtes de Wangen ont pu converser à tour de rôle et prendre des nouvelles de leurs correspondants. Le rendez-vous est pris pour le 31^{ème} anniversaire, cette fois-ci en présentiel en Allemagne le week-end de l'ascension 2023.

J'ai 16 ans, je me fais recenser à la mairie

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser, c'est obligatoire.

La démarche permet d'obtenir un justificatif pour organiser la journée défense et citoyenneté (JDC).

Ce justificatif est également indispensable pour toutes inscriptions, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Enfin, le recensement donne lieu à l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans, sans faire d'autres démarches.

La recensement se fait à la mairie du domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour.

Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

Organisez votre journée défense et citoyenneté en ligne

La journée défense et citoyenneté (JDC) permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Cette journée doit être accomplie après votre recensement citoyen (en ligne ou en mairie), entre votre 16^{ème} et 25^{ème} anniversaire.



Désormais, vous pouvez créer votre compte JDC en ligne afin de :

- Dialoguer avec votre centre de service national et obtenir les informations pratiques sur votre JDC
- Télécharger votre convocation et obtenir des infos sur le lieu de votre JDC
- Télécharger l'attestation de participation pour passer vos examens et votre permis de conduire.

Le recensement de la population prévu pour 2023

Le prochain recensement de Routot aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Au delà du nombre d'habitants, il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Grâce à ces données les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). Elle aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

En pratique, le recensement comment ça marche ?

- 1 ■ Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. **Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.**
- 2 ■ Pour répondre à l'enquête de recensement, vous avez deux possibilités :

SUR INTERNET

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion.

Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous choisissez cette option, il faut vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr. Vous saisissez ensuite les identifiants présents sur la notice remise par l'agent recenseur, puis vous remplissez le questionnaire en vous laissant guider sans oublier de valider. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception.

SUR PAPIER

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra :

- Une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement,
 - Autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle,
 - Des notices explicatives.
- L'agent recenseur conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à les compléter. Vous pouvez aussi les renvoyer directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement de la population est gratuit et obligatoire.

En contrepartie de l'obligation qui vous est faite, les réponses aux questions sont confidentielles.

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Le paiement de proximité, c'est possible au BRAZZA



Le Bar-Tabac Le Brazza est agréé pour le Paiement de Proximité. Vous pouvez donc y effectuer tous vos règlements concernant impôts, amendes ou factures de service public (présentant un code DataMatrix). Les paiements sont possibles jusqu'à 300 € en espèces ou par carte bancaire.



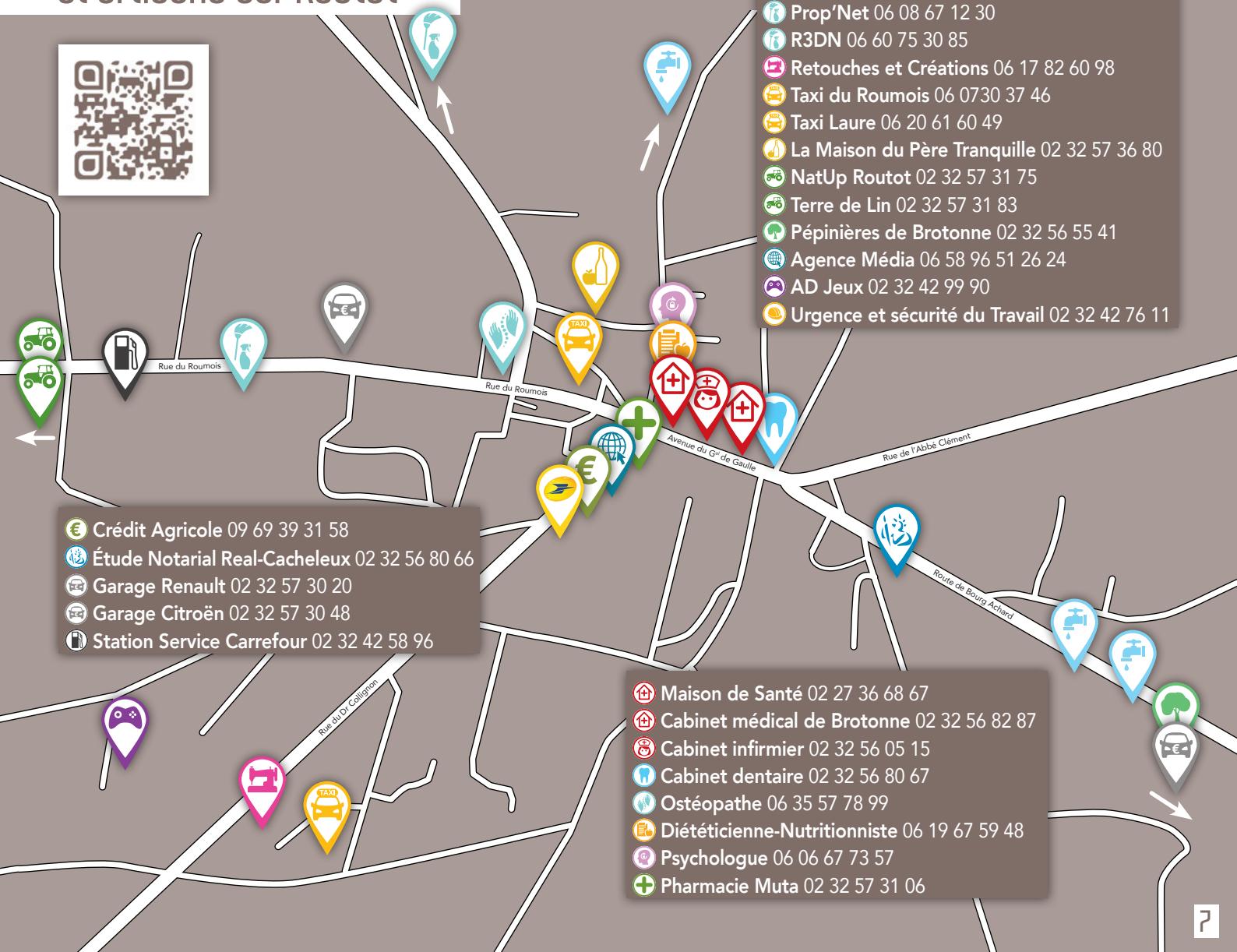
BAR-TABAC LE BRAZZA

19 avenue du
Général de Gaulle
27350 Routot

Lundi 8h-20h
Mardi 8h-20h
Mercredi 8h-20h
Jeudi 8h-20h
Vendredi 8h-20h
Samedi 8h-20h
Dimanche : 9h-13h

PROXIMITÉ

Les services, entreprises et artisans sur Routot



ÉVÉNEMENT

Végét'Halle vous donne rendez-vous le 22 octobre

Végét'Halle, c'est le nouveau rendez-vous des jardiniers de Routot, qui sera cette année sur le thème du Moyen-Âge ! En effet, au-delà d'une belle foire aux arbres et aux plantes avec la présence d'une cinquantaine d'exposants, vous y trouverez une multitude d'animations :

- Le village médiéval avec des jeux et des spectacles équestres par l'association routotoise Les Galops de l'Histoire.
- Un marché des producteurs et artisans locaux (cidres, confitures, produits à base de lait de jument, bougies...)
- Les animations de la médiathèque avec le spectacle "La graineterie des mots" de la Cie Les Miscellainées et le spectacle jeunesse (à partir de 4 ans) "Cornebidouille" de la Cie Le Poulailler.
- Les tours de Poney avec le Poney Club de Rougemontiers.
- Les ateliers et les démonstrations de la Maison du lin.

Rendez-vous samedi 22 octobre 2022 de 9h à 17h30 dans le centre bourg !



Le concours des maisons fleuries

A l'occasion de Végét'Halle, le résultat du concours des maisons fleuries sera dévoilé. Le palmarès sera établi en fonction de la qualité des plants, de l'harmonie des couleurs, de la propreté, de l'entretien, mais aussi de la gestion de l'arrosage.... Les meilleurs jardiniers se verront remettre du matériel de jardinage, des végétaux, des livres ou encore des bons cadeaux.

Bonne chance à tous les participants !



INFO CULTURELLE

La médiathèque, 10 ans déjà !



La médiathèque a 10 ans et la municipalité

a décidé de fêter l'événement comme il se doit. La compagnie des 3 Gros devrait

mettre en scène une balade théâtralisée en

juin prochain, à l'image de celle qui avait

rencontré un énorme succès en 2017. Ainsi,

vous découvrirez au fil des scènes dispatchées sur la commune, les anecdotes et les personnages emblématiques qui ont façonné l'histoire locale.

LE PORTAIL DE LA MÉDIATHÈQUE

Retrouvez le catalogue, le drive et toutes les autres modalités pratiques de votre médiathèque !

Michel Bussi, invité d'honneur à la médiathèque

Début avril, Michel Bussi nous a une nouvelle fois fait l'honneur de sa visite, à l'occasion de la sortie de son nouveau livre "Nouvelle Babel", un thriller qui nous emmène des favelas de Rio au Kazakhstan, en passant par les confins de l'Himalaya. 80 lecteurs ont répondu à l'invitation et ont une nouvelle fois été charmés par tant de gentillesse, de modestie et de talent.



L'état civil*

* autorisation selon RGPD

Mariages

- HOERNER Fanny et ELIOT Christophe, le 28 mai 2021
- PLAISANT Lucille et MUIDEBLE Jean-Louis, le 3 juillet 2021
- LE BRETON Fiona et GARNIER Justin, le 18 septembre 2021
- LE BRETON Erwan et GRANCHER Fanny, le 30 octobre 2021
- GERVAIS Vincent et PODEVIN Anaïs, le 22 janvier 2022
- MOMPLAY Pierre et SAMPIC Karyne, le 28 mai 2022
- LACROIX Marc et LEMONNIER Sandra, le 4 juin 2022
- DUMONT Sébastien et LEFEBVRE Mélanie, le 25 juin 2022
- DUPRESSOIR Nicolas et MARTIN Monica, le 25 juin 2022
- DURAND Frank et ROCHER Danièle, le 25 juin 2022
- PEREIRA Jacky et MENGUY Cassandra, le 2 juillet 2022
- HENNETON Pascal et DUCLOS Alexandra, le 9 juillet 2022
- MILLER François-Xavier et VIGNERON Caroline, le 10 septembre 2022

Naissances

- COLLOMB Marc Francisco, le 25 avril 2021
- SAMPIC Kayden, le 26 avril 2021
- LARONCHE Léonie, le 3 mai 2021
- CARRIERE Louisa, le 30 juillet 2021
- ANDRÉ Tessa, le 18 août 2021
- EVENAT Oscar, le 23 août 2021
- LEJEUNE Lyam, le 31 août 2021
- PASQUIOU Alizé, le 9 septembre 2021
- SEMIDA Sohan, le 17 septembre 2021
- LELONG LERCHE Nemea, le 23 octobre 2021
- AUDET Jeanne, le 30 novembre 2021
- AMOCH Madhi, le 6 décembre 2021
- AMBOURG Gaby, le 9 janvier 2022
- DEPOIX Léo-Paul, le 10 janvier 2022
- FLEURIER-TULOUUP Milann, le 25 janvier 2022
- GASCOIN Liam, le 25 janvier 2022
- FOUTREL TARDIF Nino, le 15 février 2022
- COULON Léana, le 11 mars 2022
- ZIEBEL PESCH Joseph, le 24 mars 2022
- PAVIE Clémence, le 29 avril 2022
- HARANG Édène, le 3 mai 2022
- FAHMI Rayan, le 1^{er} juin 2022
- GOUARD Eden, le 2 juin 2022
- BENAÏSSA Sacha, le 14 juillet 2022
- VALLOGNES Malo, le 7 août 2022
- CÔTÉ Emy, le 16 août 2022

Décès

- DELARUE André, le 26 avril 2021
- RÉAL Simone, épouse CACHELEUX, le 1^{er} mai 2021
- DEIMEILLIERS Bertrand, le 13 septembre 2021
- ANQUETIL Marie-Claude, épouse BETTENCOURT, le 9 octobre 2021
- AUZOUX Denis, le 3 novembre 2021
- PIGNEY Michel, le 18 novembre 2021
- CHAUSSÉ Simone, épouse MAGNIER, le 20 novembre 2021
- LECOMTE Germaine, épouse THISSANDIER, le 1^{er} décembre 2021

- BERGER Gérard, le 6 février 2022
- LEBON Gérard, le 6 février 2022
- BARROIS Micheline, épouse LENORMAND, le 7 février 2022
- BILLY André, le 19 avril 2022
- GRANDET Martial, le 23 mai 2022
- AUDELIN Charles, le 4 juillet 2022
- ROCABOY Isabelle, épouse GERGONDET, le 7 août 2022
- PINON Denise, épouse HIPPOLYTE, le 18 août 2022
- BARRAY Patrick, le 15 septembre 2022

